

ACCUEIL DU NOUVEAU PERSONNEL

21 septembre 2018

Service des ressources humaines



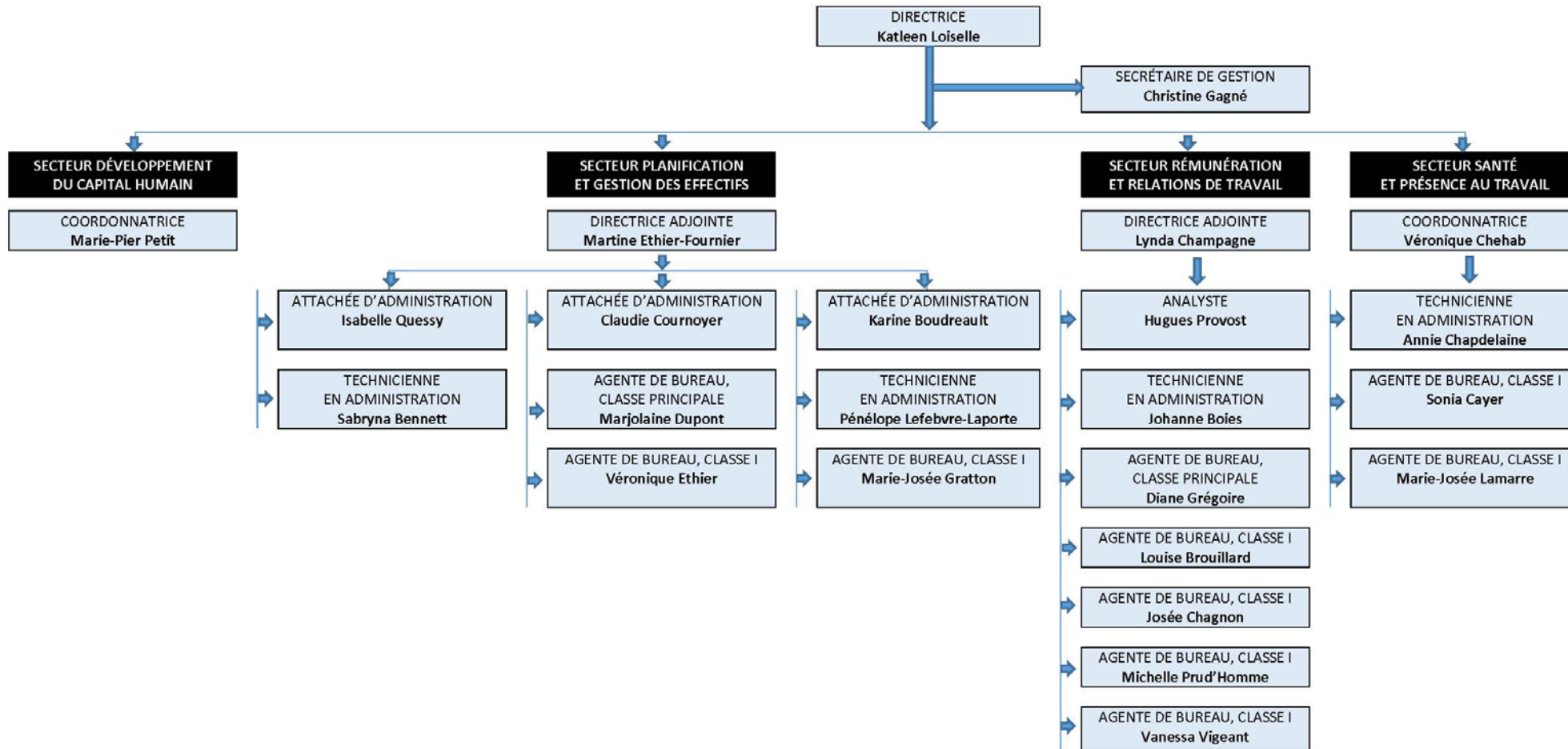
Commission scolaire
des Hautes-Rivières

**Le Service
des ressources
humaines**

Pour nous joindre:

450-359-6411 poste 7774

Service des ressources humaines 2018-2019



Éthique et médias sociaux: quelques rappels

- **Respect** de tous
- Offrir des **services de qualité**
- **Confidentialité**
- **Loyauté**
- **Conflit d'intérêts**
- **Tenue appropriée** pour le travail
- **Vigilance** dans les propos tenus sur les **médias sociaux** en regard de la Commission scolaire et ses établissements
- Interdiction d'utiliser **Internet à des fins personnelles** durant les heures de travail ou des heures de classe de l'élève
- S'assurer de la confidentialité de ses **codes d'accès et mots de passe**

Personnel professionnel et enseignant

- Diversité dans le personnel professionnel
- Conventions collectives (<http://cpn.gouv.qc.ca/cpnconf/conventions-collectives>)
- Ententes locales (disponibles sur le portail)
- Responsabilité de maintenir son dossier d'employé à jour
- Antécédents judiciaires
- Importance de consulter ses courriels CSDHR!

Relevés de salaire et feuilles fiscales

- 2 façons d'y accéder:
 - via les *Services aux employés* du site internet <http://www.csdhr.qc.ca/> (démonstration)
 - via l'Intranet <http://www.csdhr.qc.ca/> (démonstration)
- Besoin de connaître son matricule et son mot de passe.
- Pour toute difficulté de connexion, cliquez sur le lien « [Vous avez oublié vos données d'accès?](#) ».

Liste de suppléance

Gestion centralisée de la suppléance:

- Téléphone : **450-359-6411**
- Courriel : suppleance@csdhr.qc.ca
- Marie-Josée Gratton poste **7314** - cellulaire : **450-210-0078**
du dimanche soir au vendredi matin de 15h à 19h et de 6h à 9h
- Pénélope Lefebvre-Laporte poste **7248** - cellulaire : **450-210-1207**
du lundi au vendredi de 8h15 à 16h15
- Karine Boudreault poste **7201**

Statuts (enseignants)

- **Suppléant occasionnel**
- **Enseignant à contrat**
 - Contrat à la leçon (tâche excédentaire de moins de 33.33%)
 - Contrat à temps plein (poste à 100%)
 - Contrat à temps partiel: 3 types
 1. Tâche excédentaire de plus de 33.33%
 2. Remplacement dont la durée est supérieure à 2 mois
 3. Après plus de 2 mois de remplacement de la même personne

Liste de priorité d'embauche (personnel professionnel)

- Entente locale
- Utilisation de la liste
- Conditions pour être inscrit sur la liste
- Où consulter la liste? ([portail](#))
- Comment arriver à faire les heures?
- Radiation de la liste

Postes réguliers

- Séquences de comblement prévues à la convention collective
- Affichage des postes vacants à l'interne ([portail](#))
- Affichage des postes vacants à l'externe ([section Carrière du site <http://www.csdhr.qc.ca>](#))
- Tests

Formation et perfectionnement

- Comités de perfectionnement
 - Formations, cours universitaires, congrès, colloques, séminaires
 - Section dédiée au perfectionnement ([portail](#))
- Formation dispensée par les écoles et les services éducatifs
- Remboursement des frais ([portail](#))

Programme d'aide aux employés (PAE)

- Entièrement confidentiel
- Fournisseur externe (Morneau Shepell)
- 4 sessions de counseling par année (1^{er} juillet au 30 juin)
- Pour les employés réguliers
- <https://www.travailsantevie.com> ou 1-888-687-9197
- Section sur le **portail**

Santé au travail

- Secourisme en milieu de travail : 1 secouriste par quart de travail
- Procédure en cas d'accident du travail et assignation temporaire

Questions?

Bienvenue chez nous!